

rapport annuel 11

Le 54^e rapport financier de la Banque Migros SA

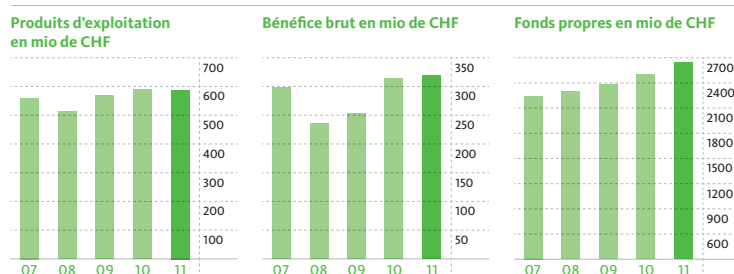
Ratios

Comptes annuels en mio de CHF / Variation	2011	
Produits d'exploitation	591	-0,4%
Charges d'exploitation	273	-1,9%
Bénéfice brut	318	+1,0%
Résultat d'exploitation	269	-2,3%
Bénéfice de l'année	175	+1,2%
Somme du bilan	35 847	+6,3%
Prêts à la clientèle	30 971	+6,9%
Fonds de la clientèle	27 410	+5,6%
Afflux de fonds de la clientèle	1 541	+226,6%
Fonds propres ¹	2 637	+4,4%
Fortune totale des dépôts-titres de la clientèle	10 718	-5,6%
Fortune des fonds Mi-Fonds	2 518	-8,5%
Effectif du personnel ²	1 395	+1,6%
Nombre de succursales	64	+5
Normes de fonds propres		
Fonds propres pouvant être pris en compte	2 804	
Fonds propres exigibles	1 450	
Taux de couverture	193%	
Ratios		
Fonds de la clientèle en % des prêts à la clientèle	88,5%	
Rendement des fonds propres ³	10,4%	
Charges d'exploitation en % des produits d'exploitation	46,2%	

¹ y compris réserve pour risques bancaires généraux

² effectif corrigé du temps partiel, places d'apprentissage à 50%

³ résultat d'exploitation en % de la moyenne des fonds propres



Sur le chemin de la croissance

L'exercice 2011 a permis à la Banque Migros d'enregistrer une nouvelle augmentation du nombre de clients, ainsi que du volume d'affaires et du bénéfice. Grâce à la stabilité des revenus et aux économies de coûts réalisées, le bénéfice brut a progressé de 1,0%, à CHF 318 millions. Le résultat d'exploitation après amortissements et correctifs de valeurs a enregistré un recul de 2,3%, à CHF 269 millions. Les prêts hypothécaires de la Banque Migros se sont inscrits en hausse de 5,9%, passant ainsi à CHF 27,6 milliards. La qualité déjà élevée du portefeuille hypothécaire a pu être encore renforcée, grâce à la politique prudente en matière d'octroi de crédits. Le volume des fonds de la clientèle a également connu une croissance réjouissante (+5,6%) pour s'établir à CHF 27,4 milliards. Depuis qu'elle a entrepris de développer son réseau en 2008, la Banque Migros a ouvert 19 nouvelles succursales, dont cinq au cours de l'exercice sous revue.

Herbert Bolliger

Président du Conseil d'administration

Dr. Harald Nedwed

Président de la Direction générale

Table des matières

Avant-propos du président du Conseil d'administration	4
Commentaire sur l'exercice 2011	5
Commentaire sur les comptes annuels 2011	7
Compte de résultat 2011	10
Bilan au 31 décembre 2011	12
Tableau de financement 2011	14
Annexe aux comptes annuels	15
Informations se rapportant au bilan	19
Informations sur les opérations hors bilan	31
Informations sur le compte de résultat et autres informations essentielles	32
Rapport de l'organe de révision	34
Organigramme	35

A la Banque Migros, nous sommes fiers de notre principe coopératif.

Il signifie pour nous une chose: le développement de la marche des affaires n'est pas un but en soi, mais doit se faire dans l'intérêt de nos clients et des deux millions de coopérateurs Migros.

La crise financière a souligné l'importance de ce principe, particulièrement en période difficile.

avant-propos du président du conseil d'administration

Après une embellie de courte durée, l'économie mondiale a vu sa dynamique s'essouffler à nouveau, notamment dans la zone euro. La crise de la dette dans les pays du sud de l'Europe a provoqué en outre d'importantes turbulences sur les marchés de capitaux au deuxième semestre 2011. En Suisse – havre de sécurité par excellence – cette instabilité s'est manifestée avant tout sous la forme d'une énorme appréciation du franc, ainsi que d'une baisse des taux d'intérêt à des planchers historiques. Dans un contexte difficile, marqué par une vive concurrence au niveau des prix et une compression des marges, la Banque Migros a été en mesure d'accroître une fois de plus son volume d'affaires et son bénéfice.

Du point de vue helvétique, les choses ont pris une tournure particulièrement inquiétante durant la deuxième semaine d'août, le franc s'échangeant presque à parité avec l'euro. De l'avis de la Banque nationale suisse, un raffermissement aussi dramatique du CHF représentait une menace sérieuse pour l'économie domestique. D'où l'instauration en date du 6 septembre d'un cours plancher de CHF 1,20 pour un euro – taux de change que la BNS s'est engagée à défendre contre vents et marées. Le rythme de la croissance de l'économie suisse a également souffert de la cherté du franc et de la rapide détérioration de la conjoncture dans la zone euro, ce qui n'a pas empêché le produit national brut (PNB) de progresser de près de 2%, grâce aux bons résultats enregistrés au premier semestre.

Les obligations d'Etat suisses ont été très prisées, du fait du haut degré de sécurité qu'elles offrent. Le rendement de l'emprunt de la Confédération à 10 ans a reculé jusqu'en décembre, établissant ainsi un nouveau plancher absolu de 0,66%. Les taux d'intérêt des crédits hypothécaires ont eux aussi atteint des niveaux histori-

quement bas. Dans les derniers mois de l'année, les indices boursiers ont pu combler dans une large mesure les pertes sévères essuyées durant l'été. Le Swiss Performance Index (SPI) a fini ainsi l'année sur une contraction de 7,7%. De toutes les principales places boursières, c'est celle de New York qui a affiché la meilleure tenue, le Dow Jones avançant de 5,5%.

La Banque Migros a clos cette année jalonnée de turbulences sur un résultat d'exploitation très réjouissant. Les prêts hypothécaires ont augmenté de 5,9%, à CHF 27,6 milliards, alors que les fonds de la clientèle se sont accrus de 5,6%, à CHF 27,4 milliards. Les dotations aux provisions et pertes sont restées très modestes à CHF 11,6 millions net. Cela montre que la Banque Migros a poursuivi la politique de prudence qui est la sienne en matière d'octroi de crédits et de gestion des risques. La stabilité des revenus et la maîtrise des coûts ont permis au bénéfice brut de progresser de 1,0% pour atteindre CHF 318 millions.

Je remercie ici les collaboratrices et collaborateurs, les cadres ainsi que les membres de la direction pour le formidable engagement dont ils ont fait preuve et grâce auquel la Banque Migros a pu poursuivre sur la voie du succès durant cette période riche en défis. J'adresse également mes remerciements sincères à nos clientes et clients pour la confiance et la fidélité qu'ils témoignent à l'égard de la Banque Migros.



Herbert Bolliger

Président du Conseil d'administration

commentaire sur l'exercice 2011

La Banque Migros enregistre une croissance réjouissante, s'agissant aussi bien du volume des affaires hypothécaires que des fonds de la clientèle. L'exercice 2011 se termine sur une nouvelle hausse du bénéfice.

Progression des affaires hypothécaires

Au cours de l'exercice 2011, les prêts hypothécaires ont augmenté de 5,9%, soit CHF 1,5 milliard, pour atteindre CHF 27,6 milliards. Dans le même temps, les taux de la Banque Migros ont touché un nouveau plancher historique: le taux du prêt hypothécaire fixe sur deux ans a atteint 0,79%, alors que pour des échéances à cinq et dix ans, il s'est établi à respectivement 1,33% et 2,11%. Les directives en matière d'octroi de crédit pour les prêts hypothécaires ont été rigoureusement appliquées, ce qui a permis de rehausser encore la qualité de crédit déjà élevée du portefeuille hypothécaire. A fin 2011, la part des opérations dites exception to policy (ETP) représentait 6,7% du portefeuille contre 7,0% lors de l'exercice précédent et 7,8% en 2009, chiffre qui englobe le volume total des crédits hypothécaires pour lesquels un écart par rapport aux directives d'octroi standard a été autorisé en matière de taux d'avance, d'amortissement ou de capacité financière.

A la date de clôture du bilan, le portefeuille hypothécaire se composait à hauteur de 92% de prêts en premier rang et de seulement 7% de prêts en deuxième rang. La part des hypothèques pour lesquelles le taux d'avance standard a été dépassé (celui-ci s'élève par exemple à 80% pour les logements en propriété, hors immeubles de luxe) représentait moins de 1% du portefeuille. Le montant du prêt hypothécaire moyen se monte à CHF 290 000 pour les propriétés par étage et à CHF 390 000 pour les maisons individuelles. La moyenne du taux d'avance avoisine quant à elle 60%.

Solide croissance du crédit privé

Le volume des crédits privés s'est accru de 28%, à CHF 1030 millions. A fin mars 2010, la Banque Migros avait réduit son taux d'intérêt pour le crédit privé en ligne de 8,5% à 5,9%, et à 7,9% pour ce qui est des crédits sollicités par courrier ou directement auprès d'une agence. Conséquence de cet écart de taux: plus de 90% des demandes de crédit privé se sont faites depuis au travers d'internet. Les taux d'intérêt exigés par les trois principaux concurrents de la Banque Migros sont restés compris entre 9,9% et 14,5%. En réaffirmant ainsi son leadership en matière de prix, la banque a incité bon nombre de clients qui avaient contracté un crédit privé auprès de prestataires plus chers à rejoindre la Banque Migros. Toutefois, cet abaissement des taux d'intérêt n'a en rien modifié les directives strictes concernant l'examen des crédits, notamment pour ce qui est de la capacité financière.

Augmentation régulière des fonds de la clientèle

Les fonds de la clientèle ont également enregistré une croissance réjouissante de 5,6%, soit CHF 1,5 milliard, pour s'établir à CHF 27,4 milliards. Après avoir reculé au cours des deux années précédentes, le volume des obligations de caisse s'est à nouveau inscrit en hausse, progressant de 22,3% à CHF 1409 millions. Ce redressement tient notamment à une action spéciale organisée entre mai et juillet 2011 et qui a permis aux clients existants de souscrire à des obligations de caisse à 10 ans offrant un taux de 3%. Les dépôts de la clientèle se sont contractés de 5,6%, à CHF 10,7 milliards, dans un contexte boursier peu propice.

Accroissement du bénéfice grâce à une compression des coûts

Avec un résultat de CHF 591 millions, le produit d'exploitation n'a reculé que de 0,4% en 2011 par rapport à l'exercice précédent.

Malgré le niveau extrêmement bas des taux d'intérêt et une concurrence acharnée sur les prix, notamment dans le domaine hypothécaire, le résultat des opérations d'intérêts n'a fléchi que de 1,7%, à CHF 466 millions. Le résultat des opérations de commissions a progressé de 3,2%, à CHF 76 millions. Le résultat des opérations de négoce s'est réduit de 4,8% pour atteindre CHF 38 millions, suite aux correctifs de valeurs dus à l'évolution du marché opérés sur les portefeuilles de titres détenus en propre. Grâce à une politique de dépenses disciplinée, les charges d'exploitation ont diminué de 1,9% à CHF 273 millions. Les économies dans le domaine informatique ont permis de réduire les charges d'exploitation à CHF 100 millions, ce qui représente une baisse de 6,9%. Cette mesure a permis de ramener les charges d'exploitation à un niveau inférieur à celui de l'année 2000, alors que le total du bilan de la Banque Migros est passé dans l'intervalle de CHF 20,8 milliards à CHF 35,8 milliards. Les frais de personnel ont augmenté de 1,2% pour s'établir à CHF 173 millions. Au terme de l'exercice 2011, l'effectif en équivalent plein temps correspondait à 1395 postes (contre 1373 à fin 2010), dont 92 personnes en formation. Le bénéfice brut s'est inscrit en hausse de 1,0%, à CHF 318 millions. Le résultat d'exploitation, qui englobe également les amortissements et les correctifs de valeurs, a enregistré un recul de 2,3%, ce qui le porte à CHF 269 millions.

L'approche prudente en matière de gestion des risques porte ses fruits

La situation de la Banque Migros en matière de risques demeure des plus favorable. Le montant net affecté aux provisions et aux pertes au cours des douze derniers mois n'a été que de CHF 11,6 millions. La dotation en fonds propres et la structure de refinancement demeurent extrêmement solides.

Expansion du réseau de succursales

A fin 2011, la Banque Migros compte 19 nouvelles succursales depuis le début de son expansion en 2008. L'année dernière, les sites de Berthoud, Bulle, La Chaux-de-Fonds, Lenzbourg et Wädenswil ont ouvert leurs portes, ce qui porte le nombre total des succursales à 64. La Banque Migros a renforcé en outre sa présence au sein des supermarchés Migros, via l'installation de nouveaux bancomats. Comme durant l'année précédente, une vingtaine de nouveaux distributeurs ont été installés en 2011.

Une nouvelle App pour services financiers

Dans le courant du mois de septembre, la Banque Migros a complété son offre de services mobiles avec le lancement d'une nouvelle application iPhone gratuite. Celle-ci permet de consulter les dernières données boursières à l'aide de son smartphone. Les clients disposant d'un accès M-BancNet peuvent également accéder aux informations concernant leurs comptes et dépôts. La fonction de recherche de bancomats permet aussi de localiser le distributeur le plus proche parmi les nombreux emplacements existants en Suisse, et de retirer de l'argent liquide à l'aide de la carte de compte M-Card. Cette nouvelle App comporte en outre un convertisseur de devises et un calculateur de pourboires pratique pour les voyages à l'étranger.

Poursuite d'une stratégie éprouvée

La Banque Migros aborde l'exercice 2012 avec un certain optimisme. Grâce au solide capital de confiance dont elle bénéficie auprès de ses clients, à sa politique de gestion des risques traditionnellement conservatrice et à une gestion des coûts efficace, elle est bien placée pour conquérir de nouvelles parts de marché, même dans un contexte de faible croissance et de concurrence tarifaire toujours vive.

commentaire sur les comptes annuels 2011

Opérations de crédit

En 2011, les créances hypothécaires ont progressé de 5,9%, à CHF 27,6 milliards. Durant l'année sous revue, la Banque Migros est restée fidèle à sa politique prudente en matière de risque, ce qui n'a pas empêché une solide croissance des volumes de crédit.

La conversion des hypothèques à taux variable vers les hypothèques à taux fixe s'est poursuivie en 2011: à la date de clôture du bilan, les prêts hypothécaires à taux fixe représentaient 88% de l'ensemble des hypothèques, contre 85% au terme de l'exercice précédent.

Le paiement des intérêts s'est à nouveau effectué de manière satisfaisante dans le secteur hypothécaire. Les intérêts arriérés (hors créances compromises et créances en souffrance) n'ont représenté que 0,1% du produit total des intérêts provenant des hypothèques.

Grâce à notre offensive sur les prix dans le crédit privé, le poste «Créances sur la clientèle» a progressé de 15,8% par rapport à l'année précédente, pour s'établir à CHF 3,4 milliards.

Placements en titres

La banque détient d'importantes réserves de liquidités sous la forme de placements en titres, afin de pouvoir assurer le refinancement des prêts à la clientèle en tout temps, même en cas de modifications des conditions du marché. Les placements en titres détenus sous les postes «Portefeuilles de titres destinés au négoce» et «Immobilisations financières» se composent en majeure partie d'obligations et de fonds de placement diversifiés, et totalisent CHF 1,2 milliard. Durant l'exercice sous revue, ces réserves de liquidités ont diminué de CHF 790 millions.

Refinancement

La politique de taux bas de la Banque nationale suisse a donné lieu à un transfert des fonds de la clientèle des placements à rémunérations fixes et à long terme vers des placements sous forme de dépôts en compte. Les engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements ont ainsi progressé de 6,4%, tandis que les obligations de caisse se sont accrues de 22,3% à la faveur d'une action spéciale portant sur des titres à 10 ans. Les dépôts de la clientèle totalisent CHF 27,4 milliards, ce qui correspond à 88,5% des prêts accordés à la clientèle. C'est dire que la Banque Migros continue de bénéficier d'une structure de refinancement favorable.

Fonds propres

Le bénéfice satisfaisant enregistré au terme de l'exercice sous revue a permis de consolider encore la base de fonds propres de la Banque Migros. Le dividende distribué à l'issue de l'exercice 2010 totalisait CHF 110 millions; le dividende proposé pour l'exercice 2011 représente CHF 45 millions. Les fonds propres pouvant être pris en compte au sens de la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne (LB) s'élèvent ainsi à CHF 2804 millions au 31 décembre 2011. Par rapport aux fonds propres exigibles, le taux de couverture s'établit à un niveau confortable de 193%.

Produits

Les opérations d'intérêts demeurent la première source de revenus de la Banque Migros, ce secteur générant près de 80% de ses produits en 2011. Grâce à la structure de refinancement favorable dont bénéficie la banque, la marge d'intérêt ne s'est que légèrement modifiée. Par rapport à l'exercice précédent, le produit des opérations d'intérêts a enregistré un léger recul de 1,7%, à CHF 466 millions.

Le produit des opérations de commissions et des prestations de services a pu être maintenu au niveau de l'exercice précédent. Dans le contexte de marché difficile qui a prévalu en 2011, la retenue des investisseurs s'est ressentie au niveau des commissions dans les opérations sur titres. Dans les autres prestations de services en revanche, l'exercice 2011 se solde par un résultat nettement supérieur à l'année précédente, grâce à l'augmentation de la base de clientèle. Globalement, le produit des opérations de commissions et des prestations de services s'est accru de 3,2% par rapport à 2010.

Le produit des opérations de négoce est issu du négoce de devises, d'espèces et de métaux précieux à hauteur de 88%, soit CHF 33 millions. La gestion des placements en titres destinés au négoce a généré en outre un revenu de CHF 4 millions.

Charges

Le renforcement de nos capacités de conseil s'est traduit par une augmentation des effectifs. Par rapport à l'exercice précédent, l'effectif du personnel a ainsi augmenté de 22 unités et totalise 1395 collaborateurs à fin 2011. Le recul sensible des dépenses de personnel liées à des projets spécifiques a permis de limiter la progression des charges de personnel (+1,2%).

Par ailleurs, la nouvelle plateforme informatique mise en service en novembre 2009 a permis d'enregistrer de nouveaux gains d'efficacité. Ainsi, les autres charges d'exploitation ont diminué de 6,9%, à CHF 100 millions.

Répartition du bénéfice

En plus de l'attribution aux réserves et provisions nécessaires, le bon résultat opérationnel (CHF 269 millions) permet la constitution de réserves prévisionnelles pour risques bancaires généraux de CHF 46,3 millions. Au terme de cette opération, le bénéfice net ressort à CHF 175 millions, contre CHF 173 millions à fin 2010.

Dépôts de titres

Près de 93 500 clients ont confié leurs titres en dépôt à la Banque Migros. Le volume des dépôts-titres s'est contracté de 5,6% à CHF 10,7 milliards, une évolution due au tassement des marchés boursiers.

compte de résultat 2011

en 1000 CHF	2011	2010	Variation	en %
Résultat des opérations d'intérêts				
Produit des intérêts et des escomptes	782 235	780 532	+1 703	+0
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	36 110	42 748	-6 638	-16
Charges d'intérêts	-352 842	-349 562	+3 280	+1
Sous-total résultat des opérations d'intérêts	465 503	473 718	-8 215	-2
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service				
Produit des commissions sur les opérations de crédit	5 718	4 054	+1 664	+41
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements	56 495	58 709	-2 214	-4
Produit des commissions sur les autres prestations de service	30 168	27 864	+2 304	+8
Charges de commissions	-16 298	-16 892	-595	-4
Sous-total résultat des opérations de commissions et des prestations de service	76 084	73 734	+2 349	+3
Résultat des opérations de négoce				
	37 838	39 757	-1 919	-5
Autres résultats ordinaires				
Produits des participations	2 144	1 968	+176	+9
Résultat des immeubles	3 630	3 069	+561	+18
Autres produits ordinaires	5 936	1 402	+4 533	+323
Autres charges ordinaires	0	-337	-337	-100
Sous-total autres résultats ordinaires	11 710	6 103	+5 607	+92
Produit d'exploitation				
	591 134	593 312	-2 178	-0

Les montants figurant dans le compte de résultat, dans le bilan et dans les tableaux sont arrondis. Il se peut donc que les totaux ne correspondent pas à la somme des différentes composantes.

en 1000 CHF	2011	2010	Variation	en %
Produit d'exploitation	591 134	593 312	-2 178	-0
Charges d'exploitation				
Charges de personnel	-172 594	-170 531	+2 063	+1
Autres charges d'exploitation	-100 426	-107 892	-7 466	-7
Sous-total charges d'exploitation	-273 020	-278 423	-5 403	-2
Bénéfice brut	318 114	314 889	+3 225	+1
Amortissements sur l'actif immobilisé	-37 314	-36 064	+1 250	+3
Correctifs de valeur, provisions et pertes	-11 601	-3 405	+8 196	+241
Résultat d'exploitation (résultat intermédiaire)	269 199	275 420	-6 221	-2
Produits extraordinaires	10 387	2 116	+8 271	+391
dont: dissolution de correctifs de valeurs pour risques de défaillance économiquement plus nécessaires	9 884	0	+9 884	+100
Charges extraordinaires	-46 349	-47 496	-1 147	-2
attribution à la réserve pour risques bancaires généraux	-46 349	-47 496	-1 147	-2
Impôts	-58 589	-57 459	+1 130	+2
Bénéfice de l'exercice	174 648	172 581	+2 067	+1

Emploi statutaire du bénéfice

Les comptes annuels statutaires de la Banque Migros font état d'un bénéfice de CHF 174,6 millions et d'un bénéfice reporté de CHF 227 557 pour l'exercice considéré. Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale d'utiliser le bénéfice comme suit:

en 1000 CHF	2011	2010	Variation	en %
Emploi du bénéfice				
Bénéfice de l'exercice	174 648	172 581	+2 067	+1
Bénéfice reporté	228	646	-419	-65
Bénéfice résultant du bilan	174 875	173 228	+1 648	+1
Le Conseil d'administration propose d'utiliser le bénéfice comme suit				
Attribution à la réserve légale générale	2 000	8 000	-6 000	-75
Constitution / Dissolution des autres réserves	127 000	55 000	+72 000	+131
Distribution du bénéfice	45 000	110 000	-65 000	-59
Bénéfice reporté	875	228	+648	+285

Les chiffres de l'exercice précédent sont conformes à la décision de l'assemblée générale.

bilan au 31 décembre 2011

en 1000 CHF	2011	2010	Variation	en %
Actifs				
Liquidités	1 542 690	1 100 007	+442 682	+40
Créances sur les banques	1 709 540	1 196 971	+512 570	+43
Créances sur la clientèle	3 373 377	2 913 334	+460 043	+16
Créances hypothécaires	27 597 996	26 071 819	+1 526 177	+6
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	158 557	184 910	-26 353	-14
Immobilisations financières	1 058 036	1 822 857	-764 821	-42
Participations	43 720	43 730	-10	-0
Immobilisations corporelles	281 572	296 904	-15 332	-5
Comptes de régularisation	61 356	67 250	-5 894	-9
Autres actifs	19 730	16 262	+3 468	+21
Total des actifs	35 846 575	33 714 043	+2 132 531	+6
Total des créances de rang subordonné	5 284	0	+5 284	+100
Total des créances sur les sociétés du groupe et les participants qualifiés	1 217	4 641	-3 423	-74

en 1000 CHF	2011	2010	Variation	en %
Passifs				
Engagements envers les banques	38 870	46 874	-8 004	-17
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	23 031 366	21 638 239	+1 393 127	+6
Autres engagements envers la clientèle	2 969 556	3 163 256	-193 700	-6
Obligations de caisse	1 409 363	1 152 580	+256 783	+22
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts	5 086 200	4 531 000	+555 200	+12
Comptes de régularisation	148 277	119 834	+28 442	+24
Autres passifs	111 780	120 236	-8 456	-7
Correctifs de valeurs et provisions	413 981	415 839	-1 858	-0
Réserves pour risques bancaires généraux	1 168 307	1 121 958	+46 349	+4
Capital social	700 000	700 000	+0	+0
Réserves issues du bénéfice	594 228	531 646	+62 581	+12
Bénéfice de l'exercice	174 648	172 581	+2 067	+1
Total des passifs	35 846 575	33 714 043	+2 132 531	+6
Total des engagements envers les sociétés du groupe et les participants qualifiés	76 261	469 147	-392 886	-84
Opérations hors bilan				
Engagements conditionnels	152 574	206 126	-53 552	-26
Engagements irrévocables	503 407	484 625	+18 782	+4
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	32 274	32 274	+0	+0
Instruments financiers dérivés				
Montant du sous-jacent	550 120	382 556	+167 565	+44
Valeurs de remplacement positives	12 170	5 635	+6 535	+116
Valeurs de remplacement négatives	13 279	14 362	-1 083	-8
Opérations fiduciaires	1 481 267	1 435 029	+46 238	+3

tableau de financement 2011

en 1000 CHF	Sources de fonds 2011	Emplois de fonds 2011	Sources de fonds 2010	Emplois de fonds 2010
Bénéfice du groupe	174 648		172 581	
Amortissements sur l'actif immobilisé	37 314		36 064	
Correctifs de valeurs et provisions		1 858	7 386	
Réserves pour les risques bancaires généraux	46 349		47 496	
Comptes de régularisation actifs	5 894			179
Comptes de régularisation passifs	28 442			15 691
Dividende de l'exercice précédent		110 000		85 000
Flux de fonds du résultat opérationnel	180 789		162 657	
Capital social	0		0	
Flux de transactions de capitaux propres	0		0	
Participations	10			7 344
Immobilisations corporelles		21 982		31 279
Flux de fonds des mutations dans l'actif immobilisé et dans les participations		21 972		38 623
Créances hypothécaires		1 526 177		1 105 473
Créances sur la clientèle		460 043		192 516
Fonds d'épargne et de placement	1 393 127		1 067 550	
Autres engagements envers la clientèle		193 700	72 542	
Emission d'obligations de caisse	256 783			679 021
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage	555 200		450 500	
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	26 353		164 767	
Immobilisations financières	764 821			85 074
Créances sur les banques		512 570	100 127	
Engagements envers les banques		8 004	7 986	
Autres actifs		3 468	11 639	
Autres passifs		8 456		18 586
Flux de fonds de l'activité bancaire	283 866			205 558
Liquidités		442 682	81 524	
Liquidités		442 682	81 524	
Total	464 655	464 655	244 181	244 181

annexe aux comptes annuels

Rappel des activités

La Banque Migros est active dans toute la Suisse en tant que banque universelle. Elle offre ses services bancaires et financiers auprès de 64 succursales. A fin 2011, l'effectif du personnel en termes de postes à plein temps s'élève à 1395 collaboratrices et collaborateurs, contre 1373 au terme de l'exercice précédent. Les opérations d'intérêts, principale activité de la banque, constituent la première source de revenus et contribuent pour environ quatre cinquièmes au produit d'exploitation. Le solde se répartit entre les opérations de commissions et de prestations de services, les opérations de négoce, ainsi que les revenus des placements financiers, des immeubles et des participations.

Affaires actives

L'octroi de crédits se fonde essentiellement sur des garanties hypothécaires et sert au financement de logements. Les crédits commerciaux sont octroyés sur une base couverte ou non couverte. Les crédits privés sont accordés sur une base non couverte jusqu'à concurrence de CHF 80 000 pour le financement de biens de consommation. Les créances envers la clientèle et les banques à l'étranger se chiffrent à 1,5% du total du bilan.

Affaires passives

L'épargne constitue la majeure partie des fonds de la clientèle. Outre les créanciers à terme, les passifs à taux fixe englobent les obligations de caisse d'une durée de 2 à 8 ans. La Banque Migros émet ses propres emprunts obligataires depuis 1997 et, en sa qualité de membre de la centrale d'émission de lettres de gage des établissements hypothécaires suisses, souscrit des prêts sur lettres de gage pour des montants considérables.

Opérations de commissions et de prestations de services

La Banque Migros offre à sa clientèle tous les produits et services d'une banque universelle, et notamment des prestations de conseil en placement et de gestion de fortune.

Opérations de négoce

La contribution des opérations de négoce se compose essentiellement du produit issu du négoce de titres propres, de devises, d'espèces et de métaux précieux.

Gestion des risques

La Banque Migros suit une politique traditionnellement prudente et fondamentalement conservatrice en matière de risques. La gestion des risques est considérée comme la compétence-clé centrale. La sécurité et l'évaluation des risques revêtent une importance capitale dans l'application de la politique en matière de risques, ainsi qu'au niveau de toutes les décisions y relatives. Telles sont les bases sur lesquelles se fondent la stratégie, la culture et les processus adoptés par la Banque Migros en matière de risques. La prise de risques intervient lorsqu'elle présente un rapport adéquat avec le rendement. La limitation des risques via la mise en place de directives et de structures limites en matière de politique de risques s'impose comme un objectif premier, afin de protéger la banque contre des charges imprévues.

La culture de gestion des risques au sein de la Banque Migros repose sur plusieurs principes: définition claire des responsabilités et des compétences, prise de conscience des risques de la part de la direction de la banque et du personnel,

mise en place de mécanismes de contrôle efficaces et séparation nécessaire entre la gestion et le contrôle des risques.

Le processus de gestion des risques, qui définit le traitement et la gestion desdits risques, constitue une base essentielle pour une gestion efficace.

L'identification de nouveaux risques, qu'il s'agisse de nouveaux produits ou de nouvelles activités, ou de leur intégration dans les systèmes de gestion des risques, est envisagée comme une tâche permanente. Les risques quantifiables sont pris en compte en fonction de leur dimension, selon les normes et pratiques usuelles du marché.

En matière de gestion des risques, des mesures ciblées sont introduites en fonction des besoins: elles peuvent avoir une incidence variable sur le portefeuille de risques, au plan de la forme comme au plan de leurs effets. Les différentes variantes vont de la limitation ou de l'évitement des risques à l'acceptation de ces derniers, en passant par un transfert des risques sous la forme de cessions ou l'exigence de garanties.

La transparence nécessaire à la perception des risques s'obtient au moyen d'instruments d'enregistrement et de systèmes d'application adéquats. Le respect des lignes directrices, directives et limites énoncées dans le cadre de la politique de gestion des risques fait l'objet d'une vérification périodique.

La politique de gestion des risques est définie dans le règlement d'organisation et régie dans des manuels et des directives. L'organe suprême responsable est le Conseil d'administration: c'est lui qui détermine et accorde les limites et les niveaux de compétence respectifs et qui approuve la méthode de mesure des risques utilisée. La gestion des risques incombe au Risk Council, organe situé au plus haut niveau opérationnel. Celui-ci réunit les membres de la Direction générale ainsi que les responsables chargés des diverses catégories de risques (risques de crédit, risques de marché financier, risques opérationnels, risques juridiques).

En sa qualité d'organe de contrôle, le Risk Council reçoit un reporting mensuel couvrant la chaîne de création de valeur que représente le processus de gestion des risques.

Appréciation des risques par le Conseil d'administration

La Direction générale établit chaque année une représentation récapitulative de la gestion des risques et des mesures de contrôle interne, et procède à une analyse des risques. Lors de sa séance du 1er mars 2011 et sur la base de la recommandation de son Comité d'audit, le Conseil d'administration a approuvé cette analyse des risques, ainsi que les mesures prises afin de contrôler et de limiter les risques essentiels. La Direction générale tient en outre le Conseil d'administration informé de toutes modifications importantes des risques via le rapport du Risk Council, ce dans le cadre de ses séances ordinaires.

Risques de crédit

Les risques de crédit ou de contrepartie ont trait à l'incapacité potentielle d'une partie à honorer ses engagements envers la Banque Migros. Ils concernent aussi bien les produits bancaires traditionnels comme les prêts hypothécaires, que les opérations de négoce. L'inexécution des engagements pris par un client peut occasionner une perte pour la banque. Cette catégorie de risques fait l'objet d'un règlement détaillé qui fixe les compétences et les classe par organe et par type de crédit.

Modèle de rating et renouvellements périodiques

La Banque Migros dispose d'un modèle de rating interne servant à la notation des crédits. Ce modèle comprend dix niveaux différents. Pour les clients soumis à l'obligation légale de tenir une comptabilité, ce modèle prend en compte des caractéristiques qualitatives et quantitatives, ainsi que les garanties remises. Dans le département Entreprises, les ratings attribués aux crédits commerciaux font l'objet d'un examen annuel. Dans les crédits hypothécaires, on applique une procédure de notation axée sur les taux d'avance. Le terme prévu pour le contrôle périodique des crédits dans le domaine hypothécaire varie en fonction du rating, du montant de l'engagement ainsi que de la couverture. Le modèle de rating garantit une gestion des positions de crédits conforme au risque.

Evaluation des garanties

Dans l'évaluation de biens immobiliers, le principe veut que la valeur vénale corresponde au maximum au prix d'achat (base d'avance pour le financement). La Banque Migros procède dans tous les cas à un contrôle de la valeur vénale. Pour ce faire, elle se base sur le modèle d'évaluation hédoniste du Centre d'Information et de Formation Immobilières SA (CIFI), sur ses propres appréciations, ainsi que sur l'expertise d'architectes-conseils; ces derniers doivent recourir à une méthode différenciée selon le caractère de l'objet (p. ex. valeur actuelle, méthode DCF). Le principe de prudence s'applique à tous les éléments et paramètres à évaluer (terrain, bâtiment, taux de capitalisation, etc.). L'évaluation des différentes catégories de couverture par gages immobiliers se fait au moyen de méthodes et de formulaires standardisés. Dans le domaine des logements à usage propre tels que les maisons individuelles ou les logements en propriété, la banque se fonde sur le modèle d'évaluation hédoniste du CIFI. Le modèle CIFI est intégré dans le système d'aide à la décision en matière de crédit. S'agissant d'aspects spécifiques tels que les objets de luxe par exemple, les valeurs vénales sont corrigées à la baisse. Pour les immeubles de rendement (immeubles locatifs et commerciaux), la Banque Migros se base en principe sur la valeur de rendement réelle. Le taux de capitalisation est fixé en fonction des caractéristiques propres à l'immeuble (région, situation, état, structure des loyers, niveau comparatif des loyers). Dans le cas des immeubles de rendement, la valeur réelle est calculée uniquement afin de tester la plausibilité. Toutefois, si une grosse différence apparaît entre ces deux valeurs en raison d'une valeur réelle faible, une valeur mixte est recalculée sur la base d'une pondération de 2 à 3 pour la valeur de rendement et de 1 à 2 pour la valeur réelle. Pour les immeubles professionnels et industriels, la Banque Migros se base également sur la valeur de rendement réelle. Dans les secteurs à haut risque, le taux de capitalisation est revu à la hausse.

Marges de nantissement

Les activités de la Banque Migros dans le domaine des crédits se fondent principalement sur des garanties, les gages immobiliers figurant au premier plan. L'octroi de crédits se base sur des marges d'avance conservatrices. Chaque demande de crédit doit être accompagnée d'une estimation actuelle de la valeur de l'objet concerné. Les couvertures correspondantes proviennent pour une grande part du secteur des logements privés et sont bien diversifiées à l'échelle de la Suisse. Le calcul de la capacité d'assumer durablement la charge d'un crédit pour les logements à usage propre se fait à l'aide d'un taux d'intérêt technique, lequel correspond à un taux moyen à long terme.

Identification des risques de défaillance

Les engagements présentant un risque élevé (dépassements des limites, arriérés d'intérêts, etc.) font l'objet d'une surveillance et d'un suivi particuliers.

La valeur de liquidation (soit une estimation de la valeur d'aliénation réalisable) des garanties de crédit est calculée afin de mesurer le besoin de correctifs de valeurs dans les créances compromises. La détermination de la valeur de liquidation se base sur une estimation interne ou externe de la valeur vénale, qui fait suite à une inspection des lieux. De ce prix estimé du marché sont retranchés les diminutions de valeurs habituelles, les coûts de détention ainsi que les charges de liquidation qui devront encore être supportées.

Opérations interbancaires/opérations de négoce

La Banque Migros recourt à des limites de crédit par contrepartie pour assurer la gestion des risques de contrepartie et des risques de défaillance liés aux opérations de négoce et aux opérations interbancaires. Ces limites de crédit sont largement fonction du rating, mais prennent également en compte d'autres critères.

Risques de marché financier

Par risques de marché financier, on entend principalement les menaces et incertitudes liées aux fluctuations de cours, variations de taux d'intérêt y compris.

Risques d'intérêt

Les variations de taux d'intérêt peuvent exercer un impact considérable sur les revenus provenant des activités de base traditionnelles de la Banque Migros, lesquelles ont une grande incidence au niveau du bilan. La mesure, la gestion et la surveillance systématiques des risques de variation de taux dans le portefeuille de la banque s'effectuent de manière centralisée, au moyen d'un logiciel ad hoc. En outre, l'impact sur la structure du bilan, sur les valeurs et sur les revenus est pris en compte et comparé sur une base mensuelle. S'appuyant sur ses prévisions en matière de taux, la Banque Migros recourt essentiellement à des swaps de taux d'intérêt pour gérer son exposition au risque.

Risques de marché dans le portefeuille de négoce

La mesure, la gestion et la surveillance systématiques des risques de marché dans le portefeuille de négoce s'effectuent au moyen d'un logiciel ad hoc. L'exposition au risque, mesurée selon la méthode «mark-to-market», est définie selon une structure de limitation. Des analyses de scénarios sont effectuées de manière périodique et l'état des revenus comprenant les chiffres relatifs aux pertes et aux profits est enregistré quotidiennement.

Value at Risk (VaR) dans le portefeuille de négoce

La Value at Risk (VaR) désigne une méthode d'évaluation des risques qui s'est imposée ces dernières années comme la référence et la best practice en la matière. La VaR sert à évaluer une perte possible en fonction d'une probabilité et d'une période données, dans un marché fonctionnant de manière normale et habituelle. Les estimations VaR de la Banque Migros reposent sur une procédure d'analyse paramétrique (méthode variance/covariance) et des simulations historiques prenant pour hypothèse une probabilité de défaillance de 99% et une période de détention d'un jour. Les calculs et simulations se basent sur les paramètres du marché des 250 derniers jours ouvrables, soit l'équivalent d'une année civile.

Principes d'évaluation et d'établissement du bilan

Bases

Les comptes annuels publiés dans le présent rapport de gestion ont été établis selon le principe d'image fidèle («true and fair view»). Un bilan statutaire peut être obtenu sur demande.

La tenue des comptes, l'évaluation et l'établissement du bilan s'effectuent conformément aux prescriptions de la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne, à l'ordonnance y afférente, ainsi qu'aux directives et dispositions de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA en matière d'établissement des comptes.

Les positions détaillées des postes du bilan sont inscrites au bilan selon le principe de l'évaluation individuelle.

Saisie et établissement du bilan

Toutes les opérations sont saisies dans les livres de la société et évaluées pour le compte de résultat à la date de leur conclusion. Les opérations à terme sont inscrites comme opérations hors bilan jusqu'à la date de règlement (échéance).

Monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées aux cours du jour. Les actifs monétaires sont convertis et comptabilisés aux cours en vigueur à la date de clôture du bilan. Les différences de change entre la conclusion de l'opération et son règlement sont comptabilisées via le compte de résultat. Les cours suivants ont été appliqués:

	Exercice sous revue	Année précédente
USD	0,938	0,934
EUR	1,216	1,248

Liquidités, créances résultant de papiers monétaires, créances sur les banques, passifs

Ces postes sont portés au bilan à la valeur nominale. L'escompte non encore perçu sur les titres du marché monétaire ainsi que les agios et disagios sur les propres emprunts sont délimités sur la durée.

Prêts (créances sur la clientèle et créances hypothécaires)

Les prêts sont comptabilisés à la valeur nominale et font l'objet d'une évaluation individuelle. Les créances compromises, soit les créances pour lesquelles il est peu vraisemblable que le débiteur puisse honorer ses engagements futurs, sont évaluées de manière séparée, et la dépréciation de valeur est couverte par des correctifs de valeurs individuels. Sont également intégrées dans cette évaluation les opérations hors bilan telles que les engagements fermes, les garanties ou les instruments financiers dérivés. Les créances sont considérées comme compromises au plus tard lorsque les paiements convenus par contrat (au titre du capital et/ou des intérêts) accusent un retard de plus de 90 jours. Les intérêts considérés comme étant en souffrance, soit les intérêts impayés depuis plus de 90 jours, et ceux dont le recouvrement est compromis ne sont plus perçus, mais directement portés en compte au niveau des correctifs de valeurs et provisions. Les prêts ne donnent plus lieu à un calcul d'intérêts lorsque la perception est à ce point compromise que ce calcul n'est plus estimé utile.

La dépréciation de valeur est calculée sur la base de la différence entre la valeur comptable de la créance considérée et le montant supposé encaissable, en tenant compte du risque de contrepartie et du produit net provenant de la réalisation des sûretés éventuelles. S'il est prévu que la procédure de réalisation s'étende sur plus d'un an, un escompte est déduit du produit estimé de la réalisation à la date de clôture du bilan.

Composé d'une multitude de petites créances, le portefeuille de crédits à la consommation fait l'objet de provisions individuelles forfaitaires constituées de manière empirique.

En plus des provisions individuelles et des provisions individuelles forfaitaires, la banque constitue une réserve forfaitaire servant à couvrir les pertes latentes, mais individuellement non identifiables à la date de clôture du bilan. Les coefficients servant au calcul de la réserve forfaitaire sont déterminés en fonction de la classification des risques interne à la banque et se fondent sur des valeurs empiriques historiques. Ces coefficients font l'objet d'une révision annuelle par la Direction générale et sont adaptés sur la base de l'évaluation actuelle du risque.

En présence d'un acte de défaut de biens ou d'un abandon de créance, une radiation du montant concerné est effectuée par le débit du compte de correctifs de valeurs correspondant. Les créances compromises sont considérées comme ayant retrouvé toute leur valeur lorsque le paiement du capital et des intérêts en souffrance se fait à nouveau dans les délais convenus et que les critères de solvabilité sont remplis. Les recouvrements de créances précédemment amorties sont crédités au compte de résultat.

Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce

Le portefeuille destiné au négoce est évalué à la juste valeur (fair value) à la date de clôture. La juste valeur est le prix fixé sur le marché liquide ou calculé sur la base d'un modèle d'évaluation. Lorsque, exceptionnellement, il n'est pas possible d'établir la juste valeur, l'évaluation se fait selon le principe de la valeur la plus basse. Les intérêts et les dividendes des portefeuilles destinés au négoce sont portés au crédit du compte «Produit du négoce». Les charges de refinancement du portefeuille destiné au négoce sont débitées du compte «Produit du négoce» aux taux en vigueur sur le marché monétaire et créditées sur le compte «Produit des intérêts et des escomptes».

Immobilisations financières

Les titres productifs d'intérêts destinés à être conservés jusqu'à l'échéance sont évalués selon l'«accrual method». Dans ce cadre, l'agio et le disagio ainsi que les bénéfices ou les pertes issus d'une réalisation anticipée sont délimités sur la durée résiduelle. Au besoin, des correctifs de valeurs sont constitués pour les moins-values dictées par la solvabilité et comptabilisés sous «Correctifs de valeur, provisions et pertes».

Lorsqu'ils ne sont pas destinés à être conservés jusqu'à l'échéance, les titres à intérêts fixes, produits structurés inclus, sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse, c'est-à-dire soit à la valeur d'acquisition, soit à la valeur inférieure du marché. Les ajustements de valeurs sont portés par solde sous la rubrique «Autres charges ordinaires» ou «Autres produits ordinaires». Les bénéfices réalisés sur la valeur d'acquisition sont inscrits sous la rubrique «Résultat de la vente d'immobilisations financières».

Le portefeuille de titres de participations et de métaux précieux ainsi que les biens-fonds repris lors d'opérations de crédit sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse.

Participations

Les participations importantes (plus de 20%) doivent être évaluées selon l'«equity method». En l'occurrence, il n'existe actuellement aucune participation évaluée selon cette méthode. Les participations de moins de 20% ainsi que les participations insignifiantes sont portées au bilan à la valeur d'acquisition, sous déduction des éventuels amortissements économiquement nécessaires.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à la valeur d'acquisition, augmentée des investissements générant une plus-value et diminuée des amortissements économiquement nécessaires. Les terrains ne font pas l'objet d'amortissements. Les logiciels activés au bilan englobent également les prestations de tiers liées à la conception et au paramétrage des systèmes informatiques. Les prestations propres ne sont pas portées à l'actif. Les amortissements s'effectuent de manière linéaire dès l'opérationnalité des immobilisations et reposent sur la durée d'utilisation estimée:

Immeubles	de 20 à 67 ans
Aménagements intérieurs	de 10 à 20 ans
Matériel informatique et logiciels	de 3 à 10 ans
Mobilier, machines et véhicules	de 5 à 6 ans

L'actualité de la valeur des immobilisations corporelles fait l'objet d'une révision annuelle et, le cas échéant, donne lieu à des amortissements extraordinaires. Si un amortissement extraordinaire n'est plus justifié, une imputation correspondante est effectuée.

Correctifs de valeur et provisions

Des correctifs de valeurs et des provisions sont constitués selon le principe de la prudence pour tous les risques identifiés à la date de clôture du bilan et sont enregistrés sous ce poste du bilan. Les correctifs de valeurs et les provisions qui ne se justifient plus d'un point de vue économique sont dissous et portés au compte de résultat.

Réserves pour risques bancaires généraux

Les réserves pour risques bancaires généraux sont des réserves constituées préventivement dans le but de couvrir les risques latents de l'activité de la banque, conformément aux dispositions régissant l'établissement des comptes. Ces réserves sont imputées comme fonds propres au sens de l'art. 18 lettre b de l'Ordonnance sur les fonds propres. Leur dissolution ne peut se faire que via le poste «Produits extraordinaires».

Obligations de prévoyance

Les collaborateurs de la Banque Migros ne sont pas affiliés à une institution de prévoyance indépendante. Leur prévoyance s'effectue exclusivement au travers de la caisse de pension Migros. En cas de sous-couverture de la caisse de pension Migros, l'employeur peut être tenu de verser des contributions d'assainissement.

Les obligations supplémentaires issues de la prévoyance vieillesse complémentaire sous la forme de rentes transitoires de l'AVS (départ à la retraite des hommes

à 64 ans également) doivent être prises en considération dans les comptes annuels.

Impôts

Les impôts sur le revenu et le capital sont déterminés sur la base du résultat et du capital de l'exercice de référence, et comptabilisés au bilan comme passifs transitoires. Les impôts latents sont calculés sur les réserves non imposables et inscrits comme provisions.

Propres titres de créances

Le portefeuille de propres emprunts ou propres obligations de caisse est compensé avec le poste de passif correspondant.

Engagements conditionnels, engagements irrévocables, engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires

Ces postes sont publiés hors bilan à la valeur nominale. Les risques décelables font l'objet de provisions inscrites au passif.

Instruments financiers dérivés

Caractéristiques: les positions de négoce pour compte propre sont évaluées à la juste valeur (fair value). Les opérations de couverture sont évaluées selon les mêmes principes que les opérations de base couvertes. Les résultats des opérations de couverture sont saisis sous une rubrique de résultat identique à celle qui enregistre les résultats correspondants de l'opération couverte. Le résultat des dérivés utilisés dans le cadre de la gestion des actifs et des passifs est obtenu selon l'«accrual method», ce qui signifie que les composantes d'intérêt sont délimitées sur la durée.

Opérations de clients: les valeurs de remplacement provenant d'opérations de clients sont inscrites respectivement sous «Autres actifs» ou «Autres passifs». Leur évaluation se fait à la juste valeur.

Les valeurs de remplacement positives et négatives sur la même contrepartie ne sont en principe pas comptabilisées.

Opérations de mise en pension («repos»)

Les opérations de mise en pension sont considérées comme avance contre couverture de titres (Resale Agreement) ou dépôt de fonds contre mise en gage de propres titres (Repurchase Agreement). Dès lors, le montant nominal de la transaction monétaire apparaît respectivement aux postes «Créances sur les banques/la clientèle» ou «Engagements envers les banques/la clientèle». Dans le compte de résultat, ces opérations sont enregistrées respectivement comme produit des intérêts ou charges d'intérêts.

Externalisation d'activités (outsourcing)

A la Banque Migros, l'externalisation se limite au domaine de l'informatique. Conformément aux directives de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA, des contrats d'externalisation détaillés ainsi que des accords de garantie de service ont été établis. Tous les collaborateurs travaillant pour les prestataires de services sont soumis au secret bancaire, ce qui garantit la confidentialité.

Modifications des principes d'évaluation et d'établissement du bilan

Les principes d'évaluation et d'établissement du bilan sont inchangés par rapport à l'exercice précédent.

informations se rapportant au bilan

en 1000 CHF	Garanties hypothécaires	Autres garanties	Sans garantie	Total
Aperçu des couvertures				
Prêts				
Créances sur la clientèle	796 571	187 834	2 388 972	3 373 377
Créances hypothécaires	27 597 996	0	0	27 597 996
Immeubles d'habitation	25 217 043	0	0	25 217 043
Immeubles commerciaux	1 372 840	0	0	1 372 840
Artisanat et industrie	901 405	0	0	901 405
Autres	106 707	0	0	106 707
Total des prêts	28 394 567	187 834	2 388 972	30 971 373
Année précédente	26 885 702	693 400	1 406 051	28 985 152

Hors bilan				
Engagements conditionnels	14 550	51 151	86 873	152 574
Engagements irrévocables	3 547	0	499 860	503 407
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	0	0	32 274	32 274
Total hors bilan	18 097	51 151	619 007	688 255
Année précédente	280 414	112 619	329 992	723 025

en 1000 CHF	Montant brut des créances	Recettes d'exploitation évaluées des garanties	Montant net des créances	Correctifs de valeurs individuels
Créances risquées				
Total des créances risquées	167 722	85 193	82 529	78 599
Année précédente	169 733	69 770	99 963	95 203

La différence entre le montant net des créances et les correctifs de valeurs individuels réside dans le fait que, en raison de la solvabilité des débiteurs, une rentrée d'argent, dont le montant est estimé avec prudence, est attendue.

en 1000 CHF	2011	2010
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce		
Titres et droits-valeurs productifs d'intérêts	24 561	51 410
dont cotés	24 561	51 410
dont pas cotés	0	0
Titres de participations	133 285	132 828
Métaux précieux	712	672
Total des portefeuilles de titres et de métaux destinés au négoce	158 557	184 910
dont titres estimés valables pour la Banque nationale	6 104	19 289

en 1000 CHF	Valeur comptable 2011	Fair value 2011	Valeur comptable 2010	Fair value 2010
Immobilisations financières				
Titres de créance	1 055 516	1 079 083	1 819 223	1 873 424
dont destinés à être conservés jusqu'à échéance	1 055 516	1 079 083	1 819 223	1 873 424
dont portés au bilan selon le principe de l'évaluation la plus basse	0	0	0	0
Titres de participations	0	0	0	0
dont participations	0	0	0	0
Immeubles repris lors de réalisations de gage	2 520	2 520	3 633	3 633
Total des immobilisations financières	1 058 036	1 081 603	1 822 857	1 877 057
dont titres estimés valables pour la Banque nationale	679 335		1 259 875	

en 1000 CHF	2011	2010
Opérations de prêt et de dépôt fiduciaire avec titres		
Créances de dépôts d'espèces en rapport avec des opérations de prise en pension	0	0
Obligations de dépôts d'espèces en rapport avec des opérations de mise en pension	0	0

en 1000 CHF	Évaluées selon la méthode Equity	Autres participations	Total 2011	Total 2010
Présentation de l'actif immobilisé				
Valeur d'acquisition	0	43 730	43 730	36 386
Amortissements cumulés	0	0	0	0
Etat en début d'exercice	0	43 730	43 730	36 386
Investissements	0	0	0	7 344
Désinvestissements	0	-10	-10	0
Etat en fin d'exercice	0	43 720	43 720	43 730
Valeur au bilan				
Etat en début d'exercice	0	43 730	43 730	36 386
Etat en fin d'exercice	0	43 720	43 720	43 730

en 1000 CHF	2011	2010
Participations		
Avec valeur de cours	0	0
Sans valeur de cours	43 720	43 730
Total des participations	43 720	43 730

en 1000 CHF	Capital	Quota des participations	
		2011	2010
Participations			
Participations essentielles, non consolidées			
SwissLease SA, Wallisellen, intermédiaire des financements de leasing	100	100%	100%
Banque de lettres de gage des instituts hypothécaires suisses, Zurich	500 000	12%	12%
Inventx AG, Coire, prestation de services dans le domaine informatique	2 500	8%	8%
Aduno Holding AG, Zurich, organisation de cartes de crédit	25 000	7%	7%

Aucune de ces participations ne relève d'une société cotée en bourse.

en 1000 CHF	Immeubles à l'usage de la banque	Immeubles de rendement	Autres immo- bilisations corporelles	Software	Total 2011	Total 2010
Immobilisations corporelles						
Valeur d'acquisition						
Etat en début d'exercice	137 345	41 235	107 959	124 068	410 607	392 768
Investissements	1 205	8	17 716	3 053	21 982	31 533
Désinvestissements	0	0	-13 681	0	-13 681	-13 694
Restructurations	0	0	-68	68	0	0
au sein des immobilisations corporelles	0	0	-68	68	0	0
Etat en fin d'exercice	138 550	41 243	111 927	127 189	418 908	410 607
Amortissements cumulés						
Etat en début d'exercice	-45 534	-10 168	-41 336	-16 665	-113 703	-91 078
Amortissements en cours	-4 535	-372	-17 015	-15 391	-37 314	-36 064
Sorties	0	0	13 681	0	13 681	13 440
Restructurations	0	0	6	-6	0	0
au sein des immobilisations corporelles	0	0	6	-6	0	0
Etat en fin d'exercice	-50 070	-10 540	-44 665	-32 062	-137 336	-113 703
Valeur au bilan						
Etat en début d'exercice	91 811	31 067	66 623	107 403	296 904	301 690
Etat en fin d'exercice	88 481	30 703	67 262	95 127	281 572	296 904
Valeur d'assurance incendie des immeubles					129 500	128 199
Valeur d'assurance incendie des autres immobilisations corporelles					0	0

en 1000 CHF	2011	2010
Autres actifs		
Valeurs de remplacement positives	12 170	5 635
Compte de compensation	0	0
Impôts indirects	6 813	9 446
Comptes d'ordre	747	1 180
Autres actifs	0	0
Total des autres actifs	19 730	16 262
Autres passifs		
Valeurs de remplacement négatives	13 279	14 362
Impôts indirects	59 300	60 749
Comptes d'ordre	21 255	25 915
Coupons non encaissés et obligations de caisse	9 171	10 857
Autres passifs	8 774	8 353
Total des autres passifs	111 780	120 236

Frais de fondation, d'augmentation du capital et d'organisation portés à l'actif du bilan

Aucun frais de ce genre n'a été porté à l'actif du bilan cette année, ni l'année précédente. En règle générale, ils sont débités directement du compte de résultat.

Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle

Les informations concernant l'institution de prévoyance proviennent de la section consacrée aux principes d'évaluation et d'établissement du bilan.

Avantage/engagement économique et charges de prévoyance

Selon les derniers comptes annuels révisés (conformément à la Swiss GAAP RPC 26), le taux de couverture de la caisse de pension Migros s'élevait à 105,1% au 31 décembre 2010. Dès lors que les réserves de fluctuation de valeur de la caisse de pension Migros n'atteignent pas encore le niveau fixé par la réglementation, la casse ne présente pas une situation de surcouverture au sens de la recommandation Swiss GAAP RPC 16. La caisse de pension Migros n'a détenu aucunes réserves de contributions de l'employeur ni durant l'exercice sous revue, ni au cours de l'exercice précédent.

en 1000 CHF	Année d'émission	Taux d'intérêt	Echéance	2011	2010
Emprunts en cours et prêts des centrales d'émission de lettres de gage					
Emprunt obligataire	2004	2,750%	21.09.2012	150 000	150 000
Emprunt obligataire	2007	2,875%	09.02.2015	250 000	250 000
Total des emprunts obligataires				400 000	400 000
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage		-	2011	0	425 000
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage		2,69%	2012	233 100	233 100
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage		3,23%	2013	478 900	478 900
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage		2,56%	2014	479 300	479 300
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage		1,94%	2015	387 000	301 900
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage		1,63%	2016	360 400	150 000
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage		2,51%	2017-2041	2 747 500	2 062 800
Total des prêts des centrales d'émission de lettres de gage				4 686 200	4 131 000
Total des emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage				5 086 200	4 531 000

en 1000 CHF	2011	2010
Actifs mis en gage ou cédés ainsi qu'actifs sous réserve de propriété		
Hypothèques mises en gage pour banque de lettres de gage	7 232 078	5 427 266
Actifs mis en gage ou cédés	7 232 078	5 427 266
Prêts pour banque de lettres de gage	4 686 200	4 131 000
Engagements effectifs correspondants	4 686 200	4 131 000

en 1000 CHF	Risques de défaillance (risques de recouvrement et risques-pays)	Provisions pour impôts latents	Réserves pour risques bancaires généraux	Provisions pour restructuration	Autres provisions	Total 2011	Total 2010
Correctifs de valeurs et provisions							
Valeur au bilan en début d'exercice	112 821	300 042	1 121 958	0	2 976	1 537 797	1 482 914
Utilisations conformes au but	-5 229	0	0	0	0	-5 229	-5 375
Recouvrements et intérêts compromis	1 793	0	0	0	0	1 793	6 074
Nouvelles constitutions à charge du compte de résultat	17 669	8 651	46 349	0	2 811	75 480	63 929
Dissolutions au profit du compte de résultat	-27 553	0	0	0	0	-27 553	-9 746
Valeur au bilan en fin d'exercice	99 501	308 693	1 168 307	0	5 788	1 582 288	1 537 797

en 1000 CHF	2011	2010
Créances et engagements envers des sociétés liées et crédits aux organes		
Créances envers des sociétés liées	0	4 501
Engagements envers des sociétés liées	26 391	31 042
Créances provenant de crédits aux organes de la banque	9 437	8 861

Transactions avec des parties liées

Des transactions avec des parties liées (opérations sur les papiers-valeurs, trafic des paiements, octroi de crédit et tenue de compte) se font à des conditions préférentielles. Pour les crédits d'organes, une marge réduite sera appliquée, comme c'est le cas habituellement pour nos collaborateurs.

en 1000 CHF	
Justification des capitaux propres	
Capitaux propres au début de l'année sous revue	
Capital-actions	700 000
Réserves issues du bénéfice	531 646
dont non distribuables	157 000
Réserves pour les risques bancaires généraux	1 121 958
Bénéfice de l'exercice	172 581
Total des capitaux propres au début de l'année sous revue	2 526 186
Païement des dividendes	-110 000
Attribution aux réserves pour les risques bancaires généraux	46 349
Bénéfice de l'exercice	174 648
Total des capitaux propres à la fin de l'année sous revue	2 637 182
dont:	
Capital-actions	700 000
Réserves issues du bénéfice	594 228
dont non distribuables	165 000
Réserves pour les risques bancaires généraux	1 168 307
Bénéfice de l'exercice	174 648

Les informations liées aux fonds propres réglementaires sont publiées sur www.banquemigros.ch.

en 1000 CHF	Valeur nominale totale 2011	Nombre 2011	Capital donnant droit au dividende 2011	Valeur nominale totale 2010	Nombre 2010	Capital donnant droit au dividende 2010
Capital de société						
Capital-actions*	700 000	700 000	700 000	700 000	700 000	700 000
Total du capital de société	700 000	700 000	700 000	700 000	700 000	700 000

* divisé en 700 000 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 1000

en 1000 CHF	Nominal 2011	Proportion en % 2011	Nominal 2010	Proportion en % 2010
Porteurs de capital importants (avec droit de vote)				
Migros Participations SA, Rüschtlikon	700 000	100	700 000	100

La Fédération des Coopératives Migros détient indirectement, par l'intermédiaire de Migros Participations SA (Rüschtlikon), 100% de la Banque Migros.

en 1000 CHF	A vue	Dénonçable	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois jusqu'à 12 mois	Plus de 12 mois jusqu'à 5 ans	Plus de 5 ans	Immobilisé	Total
Structure des échéances de l'actif circulant et des fonds étrangers								
Actif circulant								
Liquidités	1 542 690	0	0	0	0	0	0	1 542 690
Créances sur les banques	140 866	0	741 304	556 185	271 185	0	0	1 709 540
Créances sur la clientèle	318 904	211 757	1 069 916	421 932	1 315 022	35 847	0	3 373 377
Créances hypothécaires	23 324	2 358 835	1 897 636	2 756 841	15 987 803	4 573 557	0	27 597 996
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	158 557	0	0	0	0	0	0	158 557
Immobilisations financières	0	0	69 993	197 971	707 600	79 952	2 520	1 058 036
Total de l'actif circulant	2 184 342	2 570 592	3 778 848	3 932 929	18 281 609	4 689 356	2 520	35 440 196
Année précédente	1 972 728	6 191 894	4 038 007	3 606 718	13 566 218	3 910 699	3 633	33 289 897
Fonds étrangers								
Engagements envers les banques	5 867	0	13 003	0	20 000	0	0	38 870
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	0	23 031 366	0	0	0	0	0	23 031 366
Autres engagements envers la clientèle	2 900 577	25 525	14 339	22 364	6 750	0	0	2 969 556
Obligations de caisse	0	0	73 919	204 048	600 492	530 904	0	1 409 363
Prêts des centrales d'émission	0	0	100 000	283 100	1 955 600	2 747 500	0	5 086 200
Total des fonds étrangers	2 906 444	23 056 891	201 261	509 512	2 582 842	3 278 404	0	32 535 355
Année précédente	2 750 371	21 638 239	662 450	579 690	2 571 334	2 330 101	0	30 532 185

en 1000 CHF	Suisse 2011	Etranger 2011	Suisse 2010	Etranger 2010
Répartition des actifs par groupe de pays				
Actifs				
Liquidités	1 468 122	74 568	1 062 997	37 010
Créances sur les banques	1 230 352	479 188	552 911	644 060
Créances sur la clientèle	3 345 154	28 223	2 883 944	29 389
Créances hypothécaires	27 583 912	14 084	26 049 129	22 690
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	111 683	46 874	107 533	77 377
Immobilisations financières	406 215	651 821	736 446	1 086 411
Participations	43 720	0	43 730	0
Immobilisations corporelles	281 572	0	296 904	0
Comptes de régularisation	61 356	0	67 250	0
Autres actifs	19 730	0	16 262	0
Total des actifs	34 551 816	1 294 758	31 817 106	1 896 937
Passifs				
Engagements envers les banques	38 841	28	46 853	21
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	21 905 075	1 126 291	20 555 300	1 082 939
Autres engagements envers la clientèle	2 804 852	164 704	3 010 963	152 293
Obligations de caisse	1 409 363	0	1 152 580	0
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts	5 086 200	0	4 531 000	0
Comptes de régularisation	148 277	0	119 834	0
Autres passifs	111 780	0	120 236	0
Correctifs de valeur et provisions	413 981	0	415 839	0
Réserves pour les risques bancaires généraux	1 168 307	0	1 121 958	0
Capital-actions	700 000	0	700 000	0
Réserves issues du bénéfice	594 228	0	531 646	0
Bénéfice de l'exercice	174 648	0	172 581	0
Total des passifs	34 555 551	1 291 023	32 478 791	1 235 253

en 1000 CHF	2011	Proportion en % 2011	2010	Proportion en % 2010
Répartition des actifs par pays respectivement groupe de pays				
Suisse	34 551 816	96,4	31 817 106	94,4
Grande-Bretagne	443 719	1,2	323 228	1,0
Etats-Unis	139 431	0,4	203 890	0,6
Allemagne	121 056	0,3	128 673	0,4
Pays-Bas	119 677	0,3	296 098	0,9
France	104 842	0,3	327 245	1,0
Autres pays	366 034	1,0	617 802	1,8
Total des actifs	35 846 575	100,0	33 714 043	100,0

en 1000	CHF	EUR	USD	Autres
Répartition par monnaie				
Actifs				
Liquidités	1 404 618	129 852	3 926	4 293
Créances sur les banques	772 739	716 680	124 733	95 388
Créances sur la clientèle	3 315 684	25 455	31 983	256
Créances hypothécaires	27 597 996	0	0	0
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	111 258	32 634	11 401	3 265
Immobilisations financières	1 058 036	0	0	0
Participations	43 720	0	0	0
Immobilisations corporelles	281 572	0	0	0
Comptes de régularisation	61 356	0	0	0
Autres actifs	19 730	0	0	0
Total des actifs (au bilan)	34 666 709	904 620	172 043	103 202
Exigences de livraison des opérations au comptant sur les devises, des opérations à terme sur les changes et des opérations d'option sur devises	204 219	51 655	113 110	51 136
Total des actifs	34 870 928	956 276	285 154	154 338
Passifs				
Engagements envers les banques	21 468	1 966	711	14 724
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	22 267 327	764 039	0	0
Autres engagements envers la clientèle	2 538 443	149 163	181 090	100 860
Obligations de caisse	1 409 363	0	0	0
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts	5 086 200	0	0	0
Comptes de régularisation	148 277	0	0	0
Autres passifs	111 780	0	0	0
Correctifs de valeur et provisions	413 981	0	0	0
Réserves pour les risques bancaires généraux	1 168 307	0	0	0
Capital-actions	700 000	0	0	0
Réserves issues du bénéfice	594 228	0	0	0
Bénéfice de l'exercice	174 648	0	0	0
Total des passifs (au bilan)	34 634 022	915 167	181 801	115 585
Obligations de livraison des opérations au comptant sur les devises, des opérations à terme sur les changes et des opérations d'option sur devises	215 902	51 402	107 045	45 773
Total des passifs	34 849 923	966 569	288 846	161 357
Positions nettes par monnaie	21 004	-10 293	-3 692	-7 019

informations sur les opérations hors bilan

en 1000 CHF	Valeurs de remplacement		Instruments commerciaux Montant du sous-jacent	Valeurs de remplacement		Instruments Hedging Montant du sous-jacent
	positives	négatives		positives	négatives	
Instruments financiers dérivés ouverts						
Instruments de taux						
Swaps	0	1 421	130 000	0	0	0
Devises/métaux précieux						
Contrats à terme	12 170	11 858	420 120	0	0	0
Total avant la prise en compte des contrats monétaires de groupe	12 170	13 279	550 120	0	0	0
Année précédente	5 635	14 362	382 556	0	0	0

en 1000 CHF	Valeurs de remplacement cumulées	
	positives	négatives
Total avant la prise en compte des contrats monétaires de groupe	12 170	13 279
Année précédente	5 635	14 362

en 1000 CHF	2011	2010
	Répartition des engagements conditionnels	
Engagements conditionnels		
Garanties de couverture de crédit et similaires	14 550	29 455
Garanties de prestations de garantie et similaires	138 024	176 671
Total des engagements conditionnels	152 574	206 126
Répartition des opérations fiduciaires		
Placements fiduciaires		
Placements fiduciaires auprès de banques tierces pour le compte du client	16 405	20 564
Comptes gérés à titre fiduciaire pour la Communauté Migros	1 464 862	1 414 465
Total des placements fiduciaires	1 481 267	1 435 029

informations sur le compte de résultat et autres informations essentielles

en 1000 CHF	2011	2010	Variation	en %
Répartition du résultat des opérations de négoce				
Résultat des opérations de négoce				
Opérations sur devises et espèces	33 293	36 045	-2 752	-8
Métaux précieux	170	425	-255	-60
Négoce de titres	4 375	3 288	+1 087	+33
Total des opérations de négoce	37 838	39 757	-1 919	-5
Répartition des charges du personnel				
Charges du personnel				
Salaires	139 321	138 064	+1 257	+1
Contributions aux institutions de prévoyance professionnelle	14 513	14 765	-251	-2
Autres prestations sociales	10 199	10 014	+185	+2
Autres charges du personnel	8 561	7 689	+872	+11
Total des charges du personnel	172 594	170 531	+2 063	+1
Répartition des autres charges d'exploitation				
Charges d'exploitation				
Coût des locaux	18 019	18 228	-209	-1
Informatique, mobilier et installations	39 127	44 759	-5 631	-13
Autres charges d'exploitation	43 280	44 906	-1 626	-4
Total des charges d'exploitation	100 426	107 892	-7 466	-7
Répartition des charges d'impôts				
Charges d'impôts				
Constitution de provisions pour impôts latents	8 651	7 504	+1 147	+15
Charges impôts courants	49 938	49 955	-17	-0
Total des charges d'impôts	58 589	57 459	+1 130	+2

en 1000 CHF	2011	2010	Variation	en %
Commentaire des produits et charges extraordinaires				
Produits extraordinaires				
Autres produits extraordinaires	10 387	2 116	+8 271	+391
dont: dissolution de correctifs de valeurs pour risques de défaillance économiquement plus nécessaires	9 884	0	+9 884	+100
Total des produits extraordinaires	10 387	2 116	+8 271	+391
Charges extraordinaires				
Réserve pour risques bancaires généraux	46 349	47 496	-1 147	-2
Autres charges extraordinaires	0	0	+0	+0
Total des charges extraordinaires	46 349	47 496	-1 147	-2

en 1000 CHF	Total livre du négoce	
	31.12.2011	31.12.2010
Value at Risk		
La Value at Risk (VaR)* calculée à la fin 2011 concernait la base reconnue et diversifiée de CHF 1,7 millions.		
Type de risque		
Risque d'intérêt	85	105
Risque sur monnaies étrangères	947	782
Risque de cours sur les actions	903	670
Non différencié	1 935	1 556
Effet de diversification	213	353
Diversifié	1 723	1 203

* La VaR est calculée avec une probabilité d'émergence de problème/niveau de confiance de 99% et sur une durée d'un jour.
La VaR comprend le livre du négoce sans les métaux précieux.

rapport de l'organe de révision

Rapport de l'organe de révision
à l'Assemblée générale de
la Banque Migros SA
Zurich

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels («true and fair view»)

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Banque Migros SA, composés du compte de résultat, du bilan, du tableau de financement et de l'annexe (pages 10 à 33) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'administration, conformément aux règles d'établissement des comptes applicables aux banques, ainsi qu'aux dispositions légales et aux statuts. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser l'audit de manière telle à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. L'audit comprend,

en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté le 31 décembre 2011 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les règles d'établissement des comptes applicables aux banques, et sont conformes à la loi suisse.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la Loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

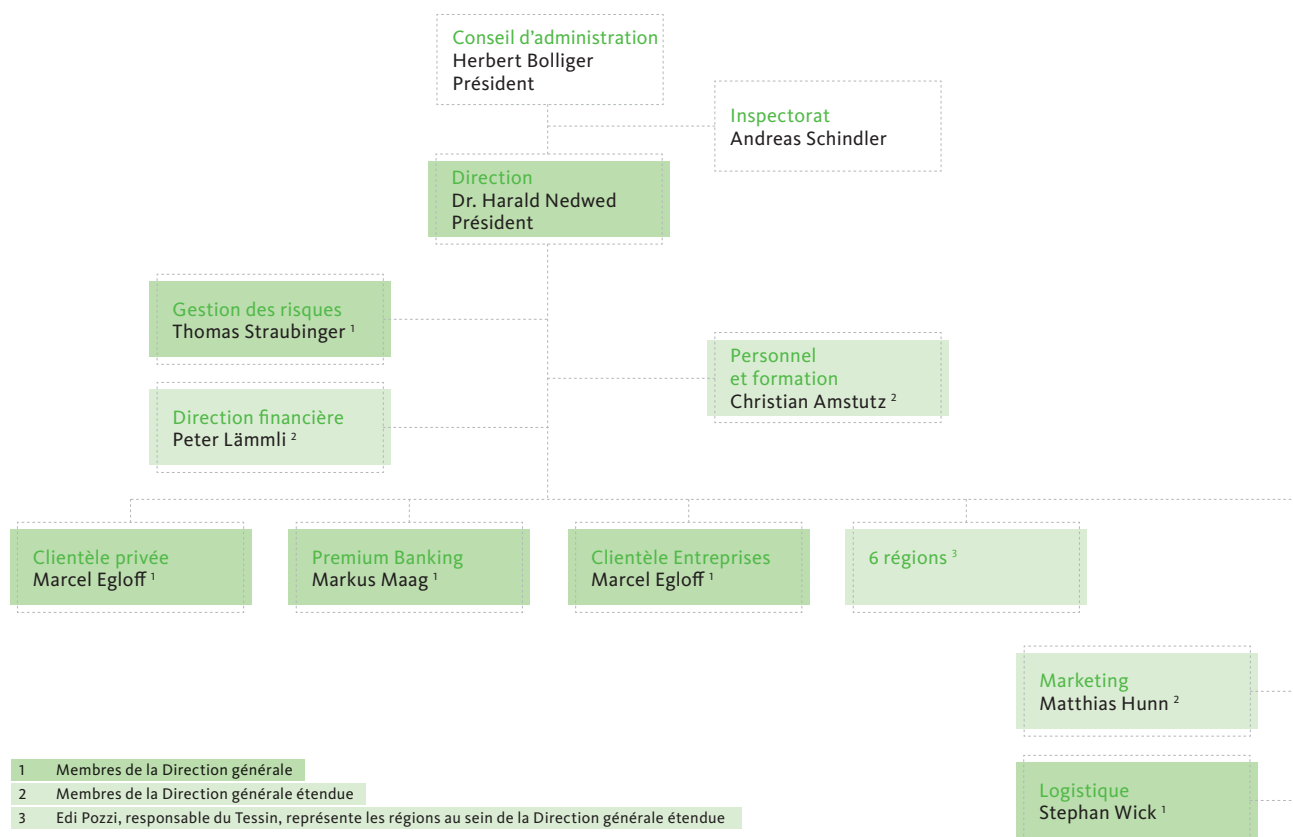
PricewaterhouseCoopers SA

Andrin Bernet
Expert-réviseur
Réviseur responsable

Beatrice Bartelt
Expert-réviseur

Zurich, le 22 février 2012

organigramme au 1.1.2012



- 1 Membres de la Direction générale
- 2 Membres de la Direction générale étendue
- 3 Edi Pozzi, responsable du Tessin, représente les régions au sein de la Direction générale étendue

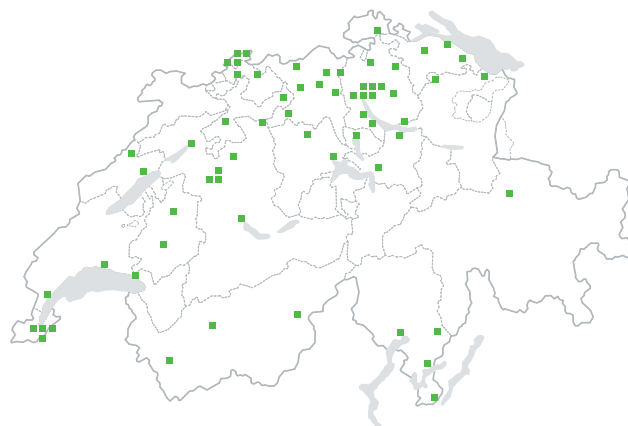
Conseil d'administration

Herbert Bolliger	Président du Conseil d'administration Président de la délégation de l'administration de la Fédération des Coopératives Migros
Jörg Zulauf	Vice-président du Conseil d'administration Vice-président de la délégation de l'administration de la Fédération des Coopératives Migros
Irene Billo	Membre du Conseil d'administration Représentante du personnel
Dr. Otto Bruderer*	Membre du Conseil d'administration Associé gérant Wegelin & Co., banquiers privés
Erich Hort*	Membre du Conseil d'administration
Dr. iur. Dick F. Marty*	Membre du Conseil d'administration Conseiller juridique et économique, ancien conseiller aux Etats
Prof. Dr. Rudolf Volkart*	Membre du Conseil d'administration Senior Partner IFBC AG Professeur ordinaire émérite en «Corporate Finance» auprès de l'Université de Zurich

* Membres indépendants du Conseil d'administration selon les critères de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA.

Régions

Responsables	Espace Mittelland	Nord de la Suisse	Suisse orientale	Romandie	Tessin	Zurich
Région	Damian Muff	Guy Colin	Patrick Weibel	Dominique Maillard	Edi Pozzi	Stephan Kümin
Clientèle privée	Renato Manco	Joachim Strittmatter	Hanspeter Lienhard	Christian Miserez	Giovanni Natale a.i.	Ursi Flückiger
Premium Banking	Urs Schneider	Guido Holzherr	Franz Osterwalder	Jean-Claude Oswald	Werner Bächinger	Andreas Murr
Clientèle Entreprises	Rolf Spring	Jürg Vögtlin	Alfred Schaub	François Menzel	Pier Luigi Negri	Urs Baumann
Services	Jürg von Gunten	Martin Kradolfer	Hans Steingruber	Laurent Savoy	Giorgio Metelerkamp	Dominic Böhm



■ Succursales

64 succursales

Espace Mittelland Berne: Aarberggasse, Berne-Brünnen; Berthoud, Bienne, Brigue, Langenthal, Lucerne, Schönbühl, Schwyz, Soleure, Sursee, Thoun

Nord de la Suisse Aarau, Bâle: Aeschenplatz, Claraplatz, Gundelitor; Frick, Lenzbourg, Liestal, Olten, Reinach, Riehen, Zofingue

Suisse orientale Amriswil, Coire, Frauenfeld, Kreuzlingen, Pfäffikon (SZ), Rapperswil, Saint-Gall, Schaffhouse, Wil, Winterthour

Romandie Bulle, Fribourg, Genève: Carouge-La Praille, Chêne-Bourg, Mont-Blanc, Rue Pierre-Fatio; La Chaux-de-Fonds, Lausanne, Martigny, Neuchâtel, Nyon, Sion, Vevey

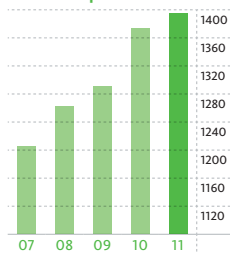
Tessin Bellinzone, Chiasso, Locarno, Lugano

Zurich Baden, Brugg, Bülach, Glattzentrum, Thalwil, Uster, Wädenswil, Wohlen, Zoug, Zurich: Altstetten, Limmatplatz, Oerlikon, Seidengasse, Stockerstrasse

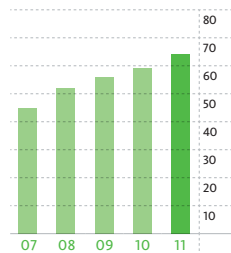
Cinq nouvelles succursales

En 2011, la Banque Migros s'est dotée de cinq nouvelles agences, à Berthoud, Bulle, La Chaux-de-Fonds, Lenzbourg et Wädenswil. Son réseau se compose ainsi de 64 succursales. Les effectifs en équivalent temps plein se sont accrus de 22 unités, à 1395 collaborateurs. A fin 2011, la Banque Migros employait 92 apprentis.

Effectif du personnel



Succursales



Impressum

Banque Migros SA, Case postale, 8010 Zurich-Mülligen, www.banquemigros.ch
Service Line 0848 845 400, du lundi au vendredi 8–19 heures, samedi 8–12 heures

Concept et réalisation: Jung von Matt/Limmat AG

Typographie et production: Theiler Werbefabrik GmbH

Papier: Offset, Plano Premium 150 g, CH-Papier

